

EDITORIAL

Inflation de diagnostics

LA flambée des prix dans un contexte inflationniste a remis, depuis quelques mois, les filières des fruits et légumes sous le feu des projecteurs. Les maux des circuits de distribution de ces denrées de grande consommation sont connus. Ils ont fait l'objet de plusieurs rapports, dont le dernier, réalisé par le Conseil de la concurrence (voir notre édition du 29 avril 2024).

Ces hausses des prix ne sont pas le résultat du libre jeu de la concurrence. Elles reflètent surtout des dysfonctionnements cumulés, ayant permis de «normaliser» avec des pratiques malsaines. Un maillon de la chaîne a été particulièrement pointé dans ces différents rapports: le rôle des intermédiaires, souvent à l'origine de la hausse des prix, sans que leur intervention ne génère de valeur ajoutée. Pourtant, de la ferme à l'assiette, ils arrivent à capter en moyenne près de 34% du prix final, soit plus que les producteurs. Cette situation est accentuée par des pratiques anticoncurrentielles, comme la collusion entre les détaillants se traduisant par la fixation des prix et des marges.

Mais, en dépit de cette inflation de diagnostics, le gouvernement traîne encore les pieds. Pourtant, là aussi, les pistes de correction sont également largement connues et partagées. Outre la refonte du cadre juridique (pour la mise à niveau du fonctionnement des marchés de gros), il s'agit surtout de changer de paradigme, en inscrivant la distribution des fruits et légumes dans une logique de short-sourcing. Le circuit court, avec un accès direct des producteurs aux marchés, permettra de «neutraliser» la multiplicité des intermédiaires et de réduire les coûts. Aussi, la formalisation des relations entre les différents intervenants n'est plus un luxe. C'est ce qui permettra de placer la filière dans une dynamique pérenne de modernisation, avec une amélioration des conditions de stockage, de traçabilité, des standards de qualité... Car, aujourd'hui, comme l'a résumé le rapport du Conseil de la concurrence, son fonctionnement n'est ni optimal, ni efficient. □

Mohamed Ali MRABI

IR, hausse des salaires, Smig...

Les fonctionnaires premiers servis

■ 1.000 DH dans le public dont la 1^{re} tranche versée en juillet

■ Le réaménagement de l'IR coûtera 5 milliards de DH

■ Hausse du salaire minimum en deux temps dès janvier 2025

Page 2



Terrains soulalyates

L'aide à l'investissement en place

LE dispositif détaillant les mesures de soutien financier à l'investissement agricole est en place. La décision commune des ministres de l'Agriculture, de l'Intérieur et du Budget vient d'être publiée au Bulletin officiel. Ce texte définit les montants, les taux et les plafonds des aides accordées aux agriculteurs dans le cadre des opérations de mélikisation, de location ou de modernisation des exploitations. □

Page 5

■ Plus d'un million de visiteurs au Siam 2024

Page 4

■ L'Istiqlal à la croisée des chemins

Page 26

Casablanca

Une décharge de 12 ha reconvertie en espace vert

Page 17

Communication financière

Retrouvez dans nos pages intérieures les résultats au 31 décembre 2023

- AFMA - CREDIT AGRICOLE DU MAROC
- ALLIANCES DARNA - RISMA
- ALLIANCES DEVELOPPEMENT - TANGER MED PORT AUTHORITY IMMOBILIER